

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 30 MARS 2015

- n° 158 de Mme Manon Delisle (PS), de MM. Christoph Allenspach (PS), Gilles Bourgarel (Verts), Jean-Noël Gex (PLR), Christophe Giller (UDC), Alexandre Grandjean (PS), de Mmes Eva Heimgärtner (CG-PCS) et Gisela Kilde (DC/VL), de MM. Jean-Frédéric Python (DC/VL) et Georges Rhally (DC/VL) et de Mme Elena Strozzi (Verts), ainsi que de 24 cosignataires, demandant au Conseil communal de promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie à l'aide d'un crédit d'investissement pluriannuel

Mme Manon Delisle (PS) prend la parole en ces termes:

"Le Conseil communal a intégré dans sa planification financière 2011-2015 un crédit d'investissement pour l'assainissement des installations d'éclairage public. Ce montant de 2,5 millions de francs réparti sur cinq ans a été un grand succès: en effet, ces mesures d'assainissement ont permis des économies d'énergie de l'ordre de 50 à 70% dans l'éclairage public.

Ce programme arrivant à son échéance, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité d'intégrer à nouveau dans sa planification financière 2016-2020 un montant de 2,5 millions de francs à répartir sur cinq ans. Ce montant devrait servir à promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie, en s'orientant au meilleur rapport coûts-efficacité.

La Ville de Fribourg est une des rares villes principales de Suisse romande à ne pas avoir obtenu le label Gold de 'Cité de l'énergie'. Comme la Ville a atteint actuellement 70% des mesures possibles, ces nouveaux investissements pourraient lui permettre d'obtenir le label le plus exigeant. Elle serait ainsi exemplaire et apporterait sa part, en tant que capitale, à l'objectif cantonal d'une société à 4000 Watts en 2030."